



De VOUS ...à NOUS

n°47
septembre 2011

Le bulletin d'information de l'Orphelinat de la RATP

» L'édito du Président



Chers amis, collègues et lecteurs,

L'année 2010 aura été marquée par notre combat contre le Ministère des finances publiques qui, je le rappelle, a décidé de nous supprimer le droit d'émettre des reçus fiscaux à nos adhérents et donateurs. La raison invoquée est celle d'une aide exclusivement réservée aux pupilles d'agents RATP.

Lors de notre Assemblée générale, notre commissaire aux comptes, M Fluck, a insisté sur le fait que cette perte n'est pas due à une mauvaise gestion financière de l'orphelinat mais à une décision du gouvernement, touchant également de nombreuses autres structures associatives. Il a également précisé que cette décision est contestable, et que, pendant ce temps, tout reste figé. Les conséquences financières sont importantes puisque, faute de pouvoir déduire de leurs impôts les montants versés à l'association, nos dons de fin d'année ont baissé considérablement (-26%). Quelques collègues ont même décidé de mettre fin à leur cotisation, pénalisant ainsi nos pupilles... Heureusement, la grande majorité d'entre vous a tenu à témoigner leur soutien en prenant le temps d'écrire à leur député ou même directement au ministère ; un signe fort de solidarité qui démontre, une fois de plus, que vous êtes particulièrement attachés à l'action que nous menons depuis plus de cent ans.

Nous ne baisserons pas les bras. La lutte ne fait que commencer et même si le combat promet d'être long et difficile, nous continuerons à revendiquer nos droits.

N'oublions pas que ce sont nos pupilles qu'il faut soutenir et **c'est ensemble que nous ferons plus.**

» Jean-Luc Girard.

[Au sommaire]

— [La Vie associative]

- Assemblée générale du 24 mai.

— [Cette année...]

- Le congrès des notaires, à Cannes.
- Orphelins des sapeurs pompiers et de la RATP : un séjour commun !
- Le séjour au Québec : un projet renouvelé !
- Les séjours colo.

— [Une nouvelle équipe !]

- Découvrez notre nouvelle équipe,

— [Devenir délégué]

- Adhérents, n'hésitez plus !

— [Les chiffres-clés]

www.orphelinatdelaratp.org

[La vie associative]

L'Assemblée générale du 24 mai



Myriam, notre nouvelle secrétaire générale, dans les rangs de l'assemblée.



Emotion lors de la remise de médaille d'honneur à Ghyslaine Molodtsof.



Fadila et Cindy récompensées pour leur sérieux et leur investissement.

Le 24 mai 2011 se déroulait notre Assemblée générale ordinaire durant laquelle l'association a pu exposer ses bilans 2010. Elle a également présenté la nouvelle équipe, issue des élections de mars dernier.

Les bilans sont plutôt bons malgré les nombreuses difficultés rencontrées. La gestion saine « en bon père de famille » a permis, du moins pour cette année, de passer les coups de tempêtes avec moins de difficultés.

Les bilans financiers établis par notre expert comptable et validés par notre commissaire aux comptes ont rassuré, une fois de plus, l'assemblée : l'association finissant même avec un résultat positif ! L'excédant réalisé viendra compléter le fond de réserve, conformément aux statuts de l'association, et sera bien évidemment exclusivement employé en direction de nos pupilles. Le budget 2011 a également été voté

ainsi que le montant de la cotisation 2012. L'association n'a pas souhaité augmenter celle-ci qui restera donc, au 1^{er} janvier 2012, à 3,70 €/mois.

La commission sociale, au travers du rapport présenté par sa Présidente, Melle Pagniez, a permis de faire constater à nos participants l'augmentation du nombre d'enfants pris en charge, entraînant l'augmentation de la charge de travail pour son équipe qui, je le rappelle, reste bénévole. La commission rappelle également qu'elle a versé, au titre des allocations, en 2010 la somme de 670 000 € pour 521 pupilles.

A la clôture de cette assemblée, nous avons pu décerner les récompenses et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons remis la médaille d'honneur à **Ghyslaine Molodtsof** et **Christine Villa**, respectivement secrétaire

générale et trésorière. En effet, elles ont œuvré au sein du Conseil depuis presque 20 ans. Elles n'ont pas souhaité renouveler leur mandat et on le comprendra parfaitement.

Les séjours colo...



En 2010, l'association a financé : **des séjours en colonie de vacances pour 98 pupilles**, et a permis à 60 de nos protégés de passer **une journée à Disneyland**.

A ceci, nous devons également rajouter les nombreux séjours organisés et offerts par notre **Comité Régie d'Entreprise** et notre partenaire la **Fondation les Enfants du métro**.

[Cette année...]

Orphelins des sapeurs pompiers et de la RATP : un séjour commun !



Enfin, l'aboutissement d'un vieux rêve : organiser un séjour commun à nos deux organismes **Orphelinat des pompiers** et **Orphelinat de la RATP** !

C'est dans un centre des enfants du métro, Ménétreux-le-Pitois, que s'est déroulé notre séjour. La météo clémente de la toussaint a permis aux **18 jeunes** d'effectuer un stage quad ainsi que de nombreuses autres activités.

Nous pouvons remercier la qualité de l'accueil et le sérieux dont on fait preuve, une fois encore, la **Fondation les Enfants du métro**.

Les jeunes ont pu partager des moments forts et comparer des situations familiales identiques, réalisant ainsi que leur situation n'était pas unique ; une expérience enrichissante.

Le séjour au Québec : un projet renouvelé !



Nous avons réussi à faire partir nos pupilles sur la trace des amérindiens, grâce à la générosité de tous (adhérents, donateurs et prestataires) ; un séjour fort en émotion... Des rencontres exceptionnelles avec un trappeur, un homme des bois mais également une immersion en village indien ! Vivre au rythme de la nature et partager de grands moments autour d'un simple feu de camps agrémenté de chants, de contes et

danse indienne. Nos 30 ados n'oublieront sûrement pas l'expérience unique d'avoir passé 2 nuits sur une île déserte !

Nos jeunes ont du mal, encore aujourd'hui, à réaliser l'incroyable chance qu'ils ont eu de vivre ce séjour. L'association, forte de cette première réussite, a souhaité renouveler l'expérience : **cette année, ce sont 13 jeunes qui s'envoleront pour un séjour autochtone**.

Le congrès des notaires, à Cannes



Cette année, le Congrès des notaires de France se tenait à Cannes ; l'occasion pour notre association de présenter sur son stand les actions en faveur de nos protégés. Nous avons pu également remettre à **Pierre Mazure**, Vice-président de l'ODP, en présence de **Christian Bottero**, administrateur, **le trophée des parrains du cœur** pour l'aide qu'ils ont bien voulu apporter lors de notre séjour au Québec.

La présence en alternance sur le stand de Cindy, Fadila et Sophie autour de notre Président, a permis d'assurer une continuité au congrès, sans perturber le fonctionnement de notre secrétariat à Paris.

Grâce à cette action de communication auprès des notaires, nous avons pu percevoir plusieurs legs et donations ; fruit de notre présence depuis 6 ans à ce type de congrès.

[Une nouvelle équipe !]



Dépouillement des votes dans la bonne humeur !

C'est le 14 mars dernier que s'est déroulé le dépouillement des votes par correspondances, visant à élire les membres du Conseil

d'administration pour 4 ans. Le pourcentage de votant reste correct et stable depuis de nombreuses années, démontrant ainsi que nos adhérents restent fidèles et soucieux de l'avenir de notre association.

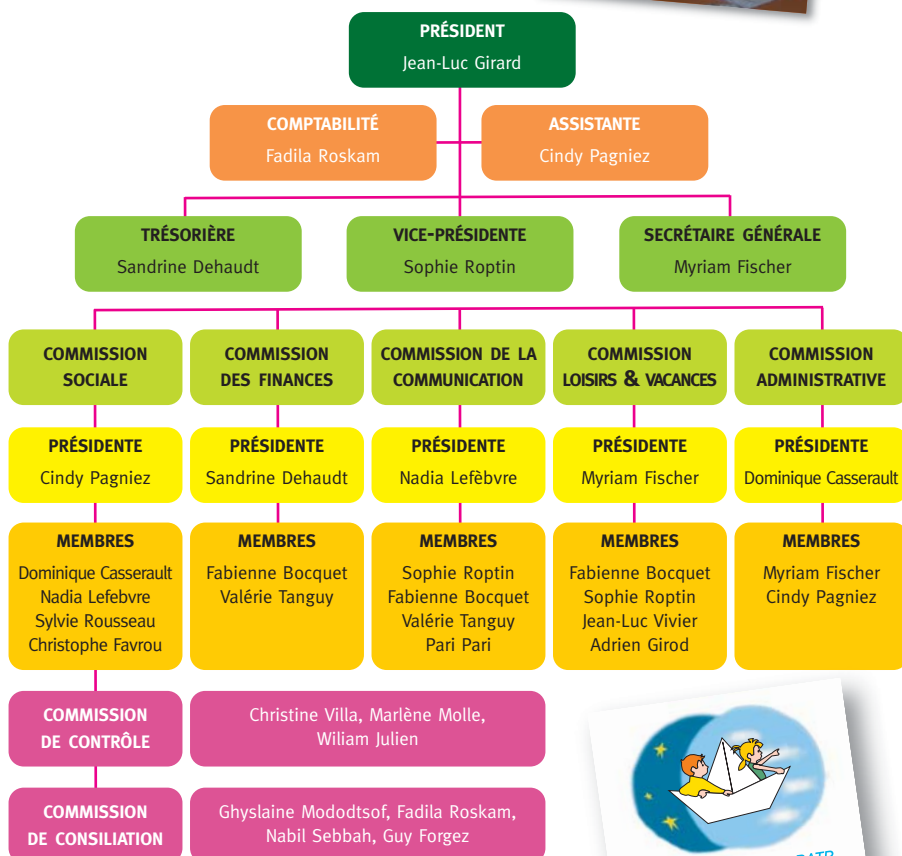
Cette nouvelle équipe, renouvelée au 3/4, a dû se mettre rapidement au travail et c'est au cours du premier Conseil d'administration que le bureau a été élu (voir organigramme).



Décompte des voix scrupuleusement vérifié par le bureau de vote.



Fadila Rokam proclame les résultats.



[Devenir délégué]

Le nombre de délégués, avec les nombreux départs en retraites, n'a jamais été aussi bas. Nous avons besoin d'être présents sur une grande partie du réseau.

Vous êtes adhérents et vous avez envie de faire connaître nos actions sur votre attachement ? Vous avez envie de faire progresser notre association ? Vous avez envie de participer au bien-être de nos familles ?

Alors n'hésitez pas à devenir l'un de nos délégués !

Pour cela, faites-en la demande par écrit et envoyez-la par courrier intérieur :

Orphelinat de la RATP
19 place Lachambeaudie - LAC LD43
75012 PARIS.

(Les chiffres-clés)

- Nombre de pupilles : 521
- Nombre d'adhérents : 14 123
- Montant des allocations en 2011
 - > Jusqu'à 16 ans : 1 320 €/an.
 - > De 16 à 18 ans : 1 320 €/an si scolarisé.
 - > De 18 à 21 ans : 600 €/an si scolarisé.

Ces montants sont doublés en cas de décès des deux parents.

- Montant de la cotisation 2011 : 44,40 €/an, soit 3,70 €/mois.
- Montant de la cotisation 2012 : 44,40 €/an soit 3,70 €/mois.

De Vous ... à Nous

Directeur de la publication : Jean-Luc Girard.

Rédacteur en chef : Jean-Luc Girard.

Rédaction : Mesdames Tanguy et Bocquet.

Conception - réalisation : Ederycréa.

Impression : EPPE.

Orphelinat de la RATP :

19 Place Lachambeaudie - 75012 PARIS

Tél. : 01 58 76 72 88 - Fax : 01 58 76 72 89.

www.orphelinatdelaratp.org